

Grigny, quoi de neuf ?



Claude Vazquez
Maire de Grigny
Conseiller général de
l'Essonne

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ici des informations sur les avancées de Grigny ces dernières années et sur les projets en cours.

Savez-vous qu'en 10 ans :

- Le nombre d'entreprises à Grigny est passé de 620 à 1 100, avec une moyenne de 100 emplois à l'hectare ;
- Le nombre d'enfants accueillis par an dans les structures municipales de la petite enfance est passé de 169 à 722.

Aujourd'hui, c'est la poursuite de la rénovation de la Grande Borne, des actions du Plan de Sauvegarde de la copropriété de Grigny 2. C'est le centre ville qui prend forme étape après étape. A terme, c'est la perspective de la géothermie alimentant un chauffage urbain et de nouveaux transports en commun. Vous trouverez aussi nos revendications.

Si Grigny progresse, beaucoup reste à faire. Et beaucoup dépend des choix politiques du gouvernement. Citons, par exemple, la réduction des dépenses utiles de l'Etat : voilà pourquoi 16 000 postes ont été à nouveau supprimés dans l'Education Nationale cette année ; Pôle Emploi manque de moyens, le commissariat de Grigny ne dispose plus de fonctionnaires affectés à notre ville.

Pour sortir de la crise, relancer l'activité économique et l'emploi, il faudrait s'en prendre au système financier et redonner du pouvoir d'achat aux salariés, aux familles, aux services publics et aux collectivités locales. Grigny en a besoin afin de poursuivre son développement au service de ses habitants.

Depuis novembre, notre municipalité vous propose des rencontres d'informations (« Grigny : quoi de neuf ? ») et d'échanges sur les actions qu'il nous faut mener.

Nous voulons obtenir davantage de moyens de l'Education Nationale et de Pôle Emploi. Nous allons lancer une pétition pour que le commissariat de Grigny redevienne un commissariat de plein exercice, avec une véritable police de proximité dans nos quartiers.

Nous souhaitons donc votre participation nombreuse à ces initiatives. Restons mobilisés pour réussir les évolutions de notre ville !

BUDGET COMMUNAL : Une situation nouvelle

- déficit provoqué par l'Etat en 2005
- impôts augmentés par le Préfet
- équilibre budgétaire retrouvé en 2012

L'Etat est responsable du déséquilibre du budget de Grigny. En 2005 il a brutalement stoppé l'aide qu'il s'était engagé à apporter pour mettre en place de nouveaux services et équipements. Non seulement l'Etat n'a jamais rétabli sa contribution financière, mais le Préfet a décidé des augmentations d'impôts, dont 44 % en 2009. **Aujourd'hui, le Préfet reconnaît que Grigny est dans une situation nouvelle et sortira du déficit fin 2012.**

Pour cette dernière étape, la Municipalité demande que l'Etat participe enfin à l'effort à travers une « subvention exceptionnelle d'équilibre ».

Dès 2013, avec l'équilibre budgétaire, le Conseil Municipal retrouvera sa liberté de décision. **A partir de là, il pourra décider chaque année, en fonction des ressources, d'affecter l'excédent aux services aux habitants et à l'entretien du patrimoine communal. Il pourra aussi engager un processus de réduction du taux des impôts locaux.**

Grigny est donc bien, aujourd'hui, dans une situation nouvelle.



Implantation d'entreprises - emplois - formations



Ce que nous avons fait

De 2000 à 2010, le nombre d'entreprises de toutes tailles à Grigny est passé de 620 à 1 100. De 2004 à 2009, un emploi privé sur quatre créé en Essonne l'a été à Grigny. Le Centre de formation et de professionnalisation des Lacs de l'Essonne a accueilli 200 stagiaires de 2008 à 2010. La clause d'insertion a permis l'embauche de 150 Grignois par les entreprises attributaires de marchés publics sur les chantiers de rénovation urbaine.

Nous revendiquons

- Une politique nationale qui soutienne efficacement l'économie réelle et l'emploi, et non les marchés financiers.
- La pérennité du dispositif Zone Franche Urbaine et son extension aux commerçants et artisans.
- **La relocalisation de l'agence Pôle Emploi.** Elle est actuellement excentrée en bord de Seine, à Viry-Châtillon. Il faut obtenir son transfert au plus près des populations.

Les élus de Grigny et de Viry-Châtillon proposent de l'implanter dans le futur pôle de services : Accroche Nord-Grande Borne.

Habitat et environnement

Un environnement valorisé, des espaces naturels protégés

Grigny possède de nombreux espaces verts et naturels. Ces dix dernières années, des actions ont été mises en oeuvre :

- Aménagement des berges des lacs en promenade,
- Réalisation des jardins familiaux sur les coteaux des lacs,
- Création d'un parc urbain dans le village (square René Piketty).
- Actions d'éducation à l'environnement (Maison des Enfants et de la Nature)
- Actions sur la biodiversité (avec la Communauté

d'Agglomération)

- Protection des espaces verts et inscription de la trame verte dans le Plan Local d'Urbanisme. A Grigny, 25 % de la commune est inconstructible.

Un habitat diversifié

La réalisation de nouveaux logements en centre ville permet de diversifier l'offre d'habitat (location et accession), favoriser le parcours résidentiel des Grignois et renforcer la mixité sociale. Des opérations d'insertion sociale et du 1% entreprises prévues sur la grande borne vont également contribuer à cet objectif.

Nous revendiquons

En Essonne, il y a au total 23 000 dossiers de demandes de logement HLM, dont 1500 à la mairie de Grigny, alors que nous ne pouvons attribuer chaque année qu'environ 130 logements en moyenne sur le contingent communal. Celui-ci ne représente que 20 % de l'ensemble des logements HLM sur Grigny.

Il faut une autre politique de financement du logement : le budget de l'Etat pour financer la construction de logements est en diminution et passe de 630 à 500 millions d'euros en 2011. Dans ce cadre, la construction de logements HLM est le « parent pauvre », alors que 70 % des Français peuvent y prétendre !

De plus, nous exigeons du gouvernement une plus grande sévérité pour les villes qui n'appliquent pas la loi SRU (obligation d'avoir au moins 20 % de logements sociaux dans leur patrimoine immobilier).

Environnement : Le « Grenelle de l'environnement » prévoyait de nombreuses aides financières pour les communes et les particuliers qui mettaient en oeuvre des actions de maîtrise de l'énergie (constructions aux normes Haute Qualité Environnementale, panneaux solaires, isolation thermique...). Mais ces aides diminuent chaque année.

Le village



Préserver le village, c'est acquis !

Avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par le conseil municipal en juillet 2011, la

préservation du patrimoine est renforcée. De nombreux espaces boisés sont classés en zones naturelles, ce qui empêche toute urbanisation future : ce sont des parcs urbains, des lacs, des bois. Des règles d'urbanisme imposent la forme et la densité des constructions. Sur le secteur des Blancs

Manteaux, le raccordement au nouveau réseau d'assainissement est bien engagé. La route de Corbeil a été refaite. La réhabilitation de l'église et l'extension du cimetière (conception paysagère) sont prévues.

Une qualité de vie respectée

Les espaces verts valorisés, l'aménagement des coteaux et des jardins familiaux, la voirie réaménagée et les cheminements piétonniers respectent l'identité du Village et s'inscrivent dans la

trame verte intercommunale. Le partenariat entre la ville et la Ligue de Protection des Oiseaux

renforce la préservation de la biodiversité.

Des projets nouveaux

- L'aménagement du square Piketty
- L'aménagement du « jardin de la Ferme Neuve »
- La requalification de la rue Pierre Brossolette

La plaine de l'Arbalète doit également être repensée pour concilier la tranquillité des riverains et l'usage public du parc. Enfin, la rue du Port et le chemin du Clotay devront être requalifiés.

Grigny II : Amplifier les actions avec le nouveau plan de sauvegarde



Ce qui a été fait :

- Restructuration de logements au square Surcouf. Dans le cadre d'un projet visant à un meilleur équilibre social, l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP) a acheté 105 logements pour les transformer en 66 logements de taille moyenne.
- La voie de désenclavement des Sablons a été réalisée.
- Le parc paysager Vlamincq est terminé.
- Le groupe scolaire Aubrac-Charpak accueille ses premiers élèves.
- Trois classes nouvelles ont été

ouvertes à l'école maternelle Langevin.
• La Maison de Quartier Pablo-Picasso a été réhabilitée.
• Ouverture de la Maison de Quartier des Tuileries.

Actions nouvelles :

- Préparation du prochain plan de sauvegarde.
- Poursuite du projet de désenclavement du square Surcouf.
- Un projet d'aménagement de la trame verte (Parc des Chaulais-Tuileries) sera mené en concertation avec les habitants. Travailler à une réelle maîtrise

des flux immobilier : 500 logements par an sont vendus

dans la copropriété : qui les achète ?

Nous revendiquons

- **Pour l'équilibre du peuplement et ne plus être soumis à la loi du marché, il faut :**
De nouvelles mesures législatives pour lutter contre les marchands de sommeil ;
De nouveaux dispositifs conçus avec le soutien de l'Etat pour maîtriser les ventes d'appartements dans les copropriétés en difficulté et garantir une meilleure mixité sociale à travers les locations.
- **Rénovation urbaine :**
Comme d'autres villes, nous demandons que des financements complémentaires (ANRU 2) assurent la bonne fin du programme de rénovation urbaine, tel qu'il était prévu avec l'Etat. Pour Grigny II, cela concerne particulièrement le désenclavement du square Surcouf.

La Grande Borne est en pleine mutation



Ce qui a été fait :

Rénovation de logements, halls, parties communes et des façades par l'OPIEVOY. Plus de deux tiers du quartier participent désormais au tri sélectif des déchets. Le réseau d'assainissement des eaux usées (15 km) est entièrement remis à neuf. La place du Quinconce, qui accueille le marché, est en cours de réaménagement. La deuxième sortie du côté du Miroir permettra une évacuation plus rapide pour les forains les jours de marché. Les rues du Labyrinthe et du Minotaure ont été réaménagées (communauté d'agglomération). Les travaux ont commencé sur les secteurs des Radars,

de la Peupleraie, de Dédale : réaménagement des voiries et de leur stationnement, aménagements de nouveaux espaces publics, création de circulations douces et cheminements, Le patrimoine des Patios est préservé grâce au Plan local d'urbanisme.

transports en commun. La municipalité et la Communauté d'agglomération sont en voie d'obtenir par l'OPIEVOY la réhabilitation de tous les logements et des parkings résidentiels.

Ce qui va arriver :

La Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne va construire un nouveau franchissement (17 m de large) sur l'autoroute A6 pour relier la Grande Borne au nouveau centre-ville. Il facilitera le passage en double sens des circulations dont les

Nous revendiquons

Rénovation urbaine :
Comme d'autres villes, nous demandons que des financements complémentaires (ANRU 2) assurent la bonne fin du programme de rénovation urbaine, tel qu'il était prévu avec l'Etat. En matière d'équipements, cela concerne la reconstruction du gymnase du Méridien et la construction du Conservatoire.

Le cœur de ville pour tous



Le centre ville avance

454 logements nouveaux ont été livrés dont 60 % en location et 40 % en accession à la propriété. Des équipements ont été construits ou rénovés : collèges, gymnases, écoles, espace jeunesse, Maison de la Petite Enfance, la Ferme neuve... De nouvelles entreprises s'implantent.

Un atout pour Grigny

Il s'agit de relier les quartiers

entre eux, offrir un nouveau cadre de vie avec une diversité de fonctions : logements, emplois, équipements, services, commerces, espaces verts, transports en commun...

L'implantation de nouvelles entreprises et les habitations nouvelles apporteront à la ville des recettes supplémentaires et contribueront à une plus grande mixité sociale.

Bientôt

Un pôle commercial sera créé près du rond-point de l'A6 avec 400 logements (location et accession) au dessus des bâtiments : 70 boutiques et services, une moyenne surface (type équipement de la maison) et une grande surface (transfert de l'Hyper de Grigny 2). La ligne 402 sera modernisée (TZen) et le Tram-Train Massy Evry desservira le centre ville.

Des services de proximité pour toutes les générations



Inauguration du 3^e centre de PMI en présence du maire Claude VAZQUEZ et du Pdt du Conseil général Jérôme GUEDJ.

Petite Enfance :

Depuis 2000, Grigny a développé ses efforts pour répondre aux besoins des familles. C'était une priorité du Grand Projet de Ville (GPV) signé avec l'Etat :
- Réalisation de crèches collectives (Maison de la Petite Enfance en centre ville et la Caravelle à la Grande Borne), création d'un lieu-passerelle, d'un dispositif Halte-accueil. Pour tout cela, 40 postes

(personnel communal) ont été créés. Le nombre d'enfants accueillis est passé de 169 en 2001 à 722 aujourd'hui. Un Relais Assistantes Maternelles a été créé pour soutenir les assistantes maternelles libres.

Réussite scolaire :

Grigny assume ses responsabilités et exige de l'Etat qu'il en fasse autant :
• Pour assurer les meilleures conditions de scolarité des

4695 élèves (écoles maternelles et élémentaires), la ville met à disposition 254 agents communaux dans la diversité de leurs missions.

- Ecoles construites ou reconstruites.
- Salle informatique dans chaque école.
- Mise en place d'intervenants culturels et sportifs en milieu scolaire.
- La Médiathèque Victor Hugo met des salles « ressources » à disposition des élèves, étudiants et enseignants.
- Le Conseil Général, pour sa part, a construit le collège Sonia Delaunay et rénové Pablo Neruda et Jean Vilar.

Jeunesse :

- Reconstruction des espaces jeunes Henri Barbusse et Nelson Mandela.
- Relance du Point Information Jeunesse.
- Mise en place d'un Conseil Consultatif des Jeunes.

Santé :

- Création d'une Maison Pluridisciplinaire de Santé en centre ville et étude pour un projet sur la Grande Borne.
- Ouverture d'un troisième centre de PMI (Conseil Général).
- Actions de dépistage, de prévention (Ville et Conseil Général).

Nous revendiquons

Éducation nationale : Arrêt des suppressions de postes d'enseignant et d'enseignants spécialisés (RASED) ; suppression de la réforme « Eclair ».

Santé : Le Conseil Municipal a donné un avis négatif au Schéma de l'Agence Régionale de Santé qui prévoit la diminution des moyens pour la santé publique. Il s'oppose au démantèlement des services des hôpitaux de proximité (Juvisy, Corbeil...).

Sécurité : Nous exigeons l'arrêt des suppressions de postes de policiers et un commissariat de plein exercice à Grigny pour une véritable police de proximité dans nos quartiers.



La tranquillité : un droit pour tous

La sécurité, bien qu'elle dépende

avant tout de l'intervention de l'Etat, fait l'objet d'une attention particulière de la municipalité :
• Création d'un service Prévention-Sécurité (pôle d'accès aux droits, aides aux victimes, enlèvement des épaves, service d'hygiène et de salubrité).
• Création de postes de médiateurs de nuit.

La géothermie

Un mode de chauffage écologique, économique et donc social :

Dans l'objectif d'alimenter par la géothermie un chauffage urbain :
• Le terrain a été acheté, à proximité de la chaufferie de Grigny II ;
• Le Plan Local d'Urbanisme autorise une centrale géothermique ;
• Grâce à la signature d'une convention avec un syndicat intercommunal (SIPPEREC), des études opérationnelles concernant l'ensemble de la ville

(Grigny II, Centre Ville, Grande Borne) vont être lancées.

Un avantage pour les Grignois :

La géothermie est une énergie

renouvelable inépuisable, contrairement aux énergies fossiles (gaz, pétrole) qui se raréfient et qui coûtent de plus en plus cher. La géothermie permet donc de limiter les charges liées au chauffage, d'agir en faveur du pouvoir d'achat des Grignois, de maîtriser le coût de fonctionnement des équipements municipaux et de préserver l'environnement.

Et maintenant ?

Les études techniques pour finaliser les dossiers sont en cours :
Les simulations économiques permettront d'affiner le coût de l'énergie pour les Grignois et la collectivité. À partir de là, la mise en service de la centrale géothermique pourra s'effectuer fin 2015.

Transports publics : Grigny au cœur du centre Essonne



Ce qui a été fait :

La ligne DM 22 circule depuis

la rentrée scolaire 2010 entre Les Tuileries et la gare RER de Savigny-sur-Orge. Elle permet notamment aux lycéens de se rendre aux établissements Corot et Monge.

Ce qui est en cours :

- Modernisation de la ligne 402 : le TZen passera par Grigny II, par le centre ville et, grâce au nouveau franchissement sur l'autoroute A6, par la Grande Borne à travers la rue de la plaine que la Communauté d'Agglomération va réaliser.
- Le Tram-Train Evry-Massy desservira Grigny, où une station sera créée derrière le collège Delaunay et permettra une meilleure accessibilité aux pôles d'emplois et de services de l'Essonne.

Nous revendiquons :

- L'amélioration des conditions de transport du RER D avec les investissements nécessaires, dans les meilleurs délais.
- Nous voulons la transformation de la société TICE en régie publique pour faire la preuve, comme c'est le cas avec « Eau des Lacs de l'Essonne », que la gestion publique offre un meilleur service que le privé. Avec tous les élus de la ligne 402, nous demandons que le Syndicat mixte des Transports en commun Essonne Centre (SMITEC), devienne autorité organisatrice des transports pour notre département. Nous revendiquons auprès du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) l'extension des lignes de bus jusqu'à la Croix-Blanche et la Nationale 7.